

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Warrant Call de 1 an et 1 mois lié à Bouygues S.A.
Identificateurs du produit	ISIN: DE000GG48BU4 WKN: GG48BU Valoren: 132729286
Initiateur du produit	Goldman Sachs Bank Europe SE, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	16 mai 2024 à 12:35:34, heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un warrant de droit allemand. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 25 juin 2025.
Objectifs	Le produit vous expose à une potentielle croissance de votre capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et il dépendra de la performance des actions ordinaires de Bouygues S.A. (ISIN: FR0000120503), coté(e)s à la bourse de Euronext Paris S.A. (l'actif sous-jacent). Vous courez le risque de perdre tout ou une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a un terme variable qui dépend de si et quand vous exercez le produit. Cependant, la durée du produit se terminera au plus tard le 25 juin 2025. Le prix de chaque warrant est adapté par un facteur de 0,1 représentant l'exposition à l'actif sous-jacent. Le prix d'émission est de 0,57 EUR. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 29 février 2024. Remboursement à l'échéance: Pour chaque warrant que vous détenez, il y a deux scénarios possibles: - Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent à la date d'évaluation est supérieur à 30 EUR, vous recevrez à la date d'échéance un montant en numéraire égal au cours de clôture de l'actif sous-jacent à la date d'évaluation moins 30 EUR. Le résultat sera multiplié par 0,1 et sera payé en EUR; ou - Sinon, vous ne recevrez aucun paiement et vous perdrez tout votre investissement. Si vous exercez le produit, la date d'évaluation sera le jour où vous exercez le produit et la date d'échéance sera la date qui vient 3 jours ouvrés après ce jour. Si vous n'exercez pas le produit, la date d'évaluation sera le 20 juin 2025 et la date d'échéance sera le 25 juin 2025. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.
Investisseurs de détail visés	Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui: - ont des connaissances avancées et une compréhension complète du produit, de son marché et de ses risques et avantages spécifiques, ainsi qu'une expérience pertinente dans le secteur financier, incluant notamment des opérations fréquentes ou des participations importantes dans des produits de nature, de risque et de complexité similaires; - recherchent la croissance de leur capital, la couverture et/ou la performance par effet de levier, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous; - acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement; et - sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



DocID: c1f32561-6252-4a7f-a4af-0914d6f56088

indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis

	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 1 an et 1 mois</i>
Coûts totaux	1 596 EUR	1 489 EUR
Incidence des coûts annuels*	18,8%	7,0% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -48,6% avant déduction des coûts et de -55,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	14,9% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	1 489 EUR
Coûts de sortie	1,1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	106 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 1 an et 1 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 1 an et 1 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienturm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.